

Réunion du 21 mai 2025 (siège du District)

Procès-verbal N° 39

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : MME Anne-Cécile SIMOES, MM. Jean-Claude PIBOIN, Lionel ERAY

Excusés : MM. Bernard MAY, Guy MARTIN

## COMPÉTITIONS MASCULINES

### INFORMATIONS

#### Rappel

- Concernant la programmation des rencontres en lever de rideau des matchs départementaux, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau **se joueront à 12h30 au lieu de 13h00 pour les horaires d'été.**
- Planning de journée  
En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.
- Correspondance  
Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.
- Terrain impraticable  
Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

## 1 – MODIFICATION AU CALENDRIER

Journée du 25 mai 2025

### Départemental 3 poule B

E. ST REVERIEN CORBIGNY 1 / CORANCY 1 – match n°50360.2

Accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 12h00 sur les installations de CORBIGNY.

Accord de la Commission.

## 2 – COURRIEL

- Du club de CERCY : organisation d'un tournoi sixte le 29/06. Droits de tournoi 26€

## COMPETITIONS FEMININES

**Pour faire suite à de très nombreuses demandes de report, la Commission décide qu'à partir du 3 mars 2025, toute demande sans motif valable (même accord entre les 2 clubs) sera refusée, pour le bon déroulement du critérium féminin.**

## 1 – MODIFICATION AU CALENDRIER

Journée du 01 juin 2025

### Critérium féminin poule consolante

GUERIGNY URZY 1 / FC DECIZE 1 – match n°51293.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au 23/05 à 20h.

Accord de la Commission.

## 2 – FINALE COUPE FEMININES BEAUTY SUCCESS

Finale fixée le 15 juin 2025 à CHALLUY à 15h30 :

Match n° 1 : COULANGES 1 / ESN 58 1

**PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 28 MAI 2025 A 17H15**

Le Président  
Michel PINGUET



La secrétaire  
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F./